

PLANNING RAMASSAGE DES VEGETAUX

- JEUDI 11 JUIN 2020
- LUNDI 22 JUIN 2020
- LUNDI 6 JUILLET 2020
- LUNDI 20 JUILLET 2020

LUNDI 3 AOUT 2020

- **Seuls les déchets verts (branches, feuilles, herbes tondues) sont acceptés.**
- **Il est strictement interdit de rajouter d'autres déchets (ficelles, fer, verre, déchets ménagers, terre...)**
- **Les déchets sont stockés dans des sacs de jardinage réutilisables et non dans des brouettes ou à même le sol, déposés en bordure de voie publique.**
- **Concernant les branches, elles doivent être débitées dans des tailles raisonnables pour être emportées facilement.**
- **En cas de quantité importante de déchets verts prendre contact avec la mairie.**

MERCI DE BIEN VOULOIR LES DEPOSER EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE ET DE NE DEPOSER SEULEMENT QUE DES DECHETS VERTS



En cas de non-respect de ces règles précisées ci-dessus, la mairie se réserve le droit de mettre un terme à ce service.